

développe en quelques années une extrême virtuosité dans la manipulation des espaces intérieurs et la redéfinition des pièces d'habitation elles-mêmes, au service d'une bourgeoisie conquérante - qu'elle soit financière ou entrepreneuriale - désireuse de moderniser son mode de vie et de le montrer. Pour cette clientèle ouverte à la nouveauté, Le Vau multiplie les expériences d'hybridations typologiques (entre hôtel et maison notamment), perfectionne la distribution des pièces grâce au dédoublement des enfilades dans l'épaisseur des corps de logis ; il systématisé l'escalier monumental suspendu, les volées "affrontées", invente la chambre



La façade du pavillon de l'escalier sur la cour, hôtel Lambert. Ph. © Sci Lambert (2008).

"à l'italienne", comprenant alcôve et plafond voûté. Il déploie des trésors d'ingéniosité pour mieux enchaîner les séquences de pièces et diversifier les accès et les parcours, dans toutes les configurations de terrains, y compris les plus défavorables. À ce goût prononcé pour les aménagements intérieurs, il ajoutera en façade celui de l'expérimentation dans l'emploi des ordres, avant de fixer sa prédilection pour l'ordre ionique et les tables de bas-reliefs à l'antique. C'est ainsi qu'il réalise des dizaines de maisons et d'hôtels dans l'île Saint-Louis, avant de suivre sa clientèle vers le faubourg Saint-Germain. Avidé de profiter lui aussi de cette fièvre bâtisseuse et des enrichissements rapides qu'elle permettait, il se fait aussi souvent promoteur qu'architecte, construisant, grâce au crédit, des maisons qu'il revendait rapidement pour en construire d'autres ailleurs... À ce rythme, son ascension sociale semble avoir été fulgurante et cela explique qu'il n'ait mis que quelques années à accéder à des personnages de la cour, avant d'entrer au service du roi lui-même par l'intermédiaire de Mazarin.

Des édifices de la jeunesse de Le Vau, si la plupart ont été détruits, il en reste un au moins qui peut - pouvait - témoigner encore concrètement du génie de son auteur : l'hôtel Lambert, situé à la proue de l'île Saint-Louis. Dans son souci d'équilibre, Cojannot n'a pas voulu lui donner une place plus importante qu'aux chefs-d'œuvre détruits. Mais il en ira autrement peut-être des lecteurs, et plus généralement des Parisiens, qui s'étaient mobilisés nombreux, il y a quatre ans, en faveur d'un monument aussi célèbre que mystérieux et seront sans doute frustrés d'une visite virtuelle qui n'entraîne pas dans le propos de l'ouvrage. Mais nul doute que l'auteur, intégré *in extremis* au comité scientifique de suivi des travaux de l'hôtel Lambert (qui ne comportait avant son arrivée aucun spécialiste de Le Vau !) et mis en situation par ses responsabilités d'approfondir ses connaissances sur le sujet, ne consacre un jour une monographie à ce monument unique. Cela ne nous consolera pas de la perte irréversible que sa restauration-rénovation brutale, accompagnée de réaménagements irréversibles, aura fait subir au patrimoine français ; cela ne nous consolera pas non plus de l'occasion manquée d'un "musée de la demeure du XVII^e siècle", que l'administration de Malraux voulait créer artificiellement dans le Marais pour accompagner la patrimonialisation de ce quartier et que l'hôtel Lambert aurait pu si magnifiquement et si authentiquement incarner. Mais le fait qu'un historien de la trempe de Cojannot ait été depuis nommé à la Commission nationale des monuments historiques peut faire espérer un meilleur destin pour d'autres de nos joyaux.

Marie-Jeanne Dumont

Alexandre Cojannot, Louis Le Vau et les nouvelles ambitions de l'architecture française, 1612-1654, Paris, Picard, 2012, 368 p., 67 €.

HENRI LEFEBVRE ON SPACE

L'œuvre d'Henri Lefebvre (1901-1991), philosophe marxiste, théoricien de l'urbain, sociologue critique de la vie quotidienne et intellectuel engagé, est aujourd'hui très étudiée et analysée hors de l'Hexagone. Ses livres ont été traduits et sont largement commentés dans les écoles d'architecture et les instituts d'urbanisme, tout autant que dans les départements universitaires de géographie ou de sociologie, aux États-Unis, en Angleterre, au Japon ou encore en Corée. En France, sa pensée est aujourd'hui quelque peu éclipsée.

L'ouvrage de Lukasz Stanek - chercheur et enseignant à l'université de Manchester en Angleterre -, *Henri Lefebvre on Space. Architecture, Urban Research, and the Production of Theory*, basé sur une fine connaissance des écrits de Lefebvre et de l'historiographie, sur des archives publiques et privées ainsi que sur des entretiens, témoigne de la fertilité de la pensée du théoricien de l'urbain. Clairement documenté et argumenté, le livre est stimulant (la bibliographie, très élaborée, vaut à elle seule la consultation). L'auteur y aborde l'œuvre de Lefebvre sous le double aspect philosophique et pragmatique, en se centrant sur les questions d'urbanisme et d'architecture.

Lukasz Stanek identifie trois voix dans les écrits de Lefebvre : la recherche, la critique et le projet, qui sont les en-têtes des trois grandes parties du livre. Stanek les rapproche de celles identifiées par Maurice Blanchot dans l'œuvre de Marx : le discours scientifique, les mots de la réflexion philosophique et le discours politique. Stanek se réfère à Blanchot pour montrer que les voix de Lefebvre, comme celles de Marx, sont hétérogènes, divergentes, multifformes, tour à tour engagées et savantes, donnant lieu à de grands développements ou bien à des prises de position plus immédiates selon les nécessités de l'actualité. En examinant les relations entre ces trois voix, Stanek analyse l'œuvre de Lefebvre non plus seulement sous le seul angle idéologique de sa réaction critique à l'urbanisme fonctionnaliste de l'après-guerre mais plutôt dans un environnement plus global. Sont considérés en particulier les réseaux d'affiliation et les réseaux d'amitié - du Parti communiste au Centre de recherche d'architecture, d'urbanisme et de construction ; de l'université de Nanterre à l'Institut de sociologie urbaine. Les discours de l'époque et leurs circulations sont décryptés avec soin, tout comme les concepts développés par Lefebvre : l'appropriation de l'espace, la dialectique de la centralité (relation espace central / périphérie), le droit à la ville, l'espace vécu, la vie quotidienne. Ce sont des concepts qui ont beaucoup occupé l'attention des architectes et des urbanistes dans les années 1960 et 1970.

Lukasz Stanek débute par la formation de Lefebvre et ses premières enquêtes sociologiques sur les communautés rurales et pastorales des Pyrénées dans la France de l'après seconde guerre mondiale. Puis il aborde ses travaux sur les différentes formes de l'habité, des logements sociaux au pavillonnaire. Stanek inscrit ainsi la pensée théo-

rique de Lefebvre dans l'observation des pratiques du quotidien. Ce contact humain a donné à Lefebvre les outils méthodologiques pour critiquer la production de l'espace des grands ensembles de logement qui se multipliaient alors.

En considérant le contexte de l'époque et les théories de Lefebvre, Lukasz Stanek souligne les efforts de l'État français pour reformuler les procédures de l'urbanisme à l'aune d'un nouveau type de connaissance, non plus seulement opératoire mais aussi autocritique.

Il pointe une spécificité française consistant à financer une sociologie urbaine, plutôt sujette à regarder sans indulgence les décisions prises à l'échelle de l'État sur les grands principes d'urbanisme : en soutenant des laboratoires de recherche, l'État français - par l'intermédiaire de ses ministères et de ses instituts de recherche - a introduit des procédures de participation des habitants et a encouragé le développement de la pensée critique - marxiste notamment - de la recherche urbaine. En cela, l'État cherchait donc à développer des alternatives à l'urbanisme fonctionnaliste de l'après-guerre.

Stanek souligne le processus d'institutionnalisation de la critique, un phénomène déjà repéré par Michel Foucault lorsqu'il dissèque à la fin des années 1970 la généalogie du libéralisme.

Ainsi, selon Stanek, les écrits de Lefebvre sur l'architecture et l'urbanisme doivent-ils être compris à l'aune de leurs conditions historiques spécifiques, notamment le pas de côté des tenants de l'urbanisme vis-à-vis des grands ensembles, coïncidant avec les expérimentations formelles et théoriques de la culture architecturale qui s'élabore depuis la disparition de Le Corbusier (1965), lorsque de nouvelles voies sont explorées, en rupture avec l'héritage du Mouvement moderne.

L'ouvrage de Lukasz Stanek ne traite pas seulement de la pensée architecturale et urbaine des années 1960 et 1970. Son ambition est de réfléchir aussi à la condition urbaine contemporaine, à travers une relecture approfondie des écrits de Lefebvre. Stanek suggère que ces écrits peuvent être revisités en considérant les phénomènes de marginalisation sociale et spatiale qui touchent aujourd'hui des populations jugées indésirables, exclues de la sphère métropolitaine. Il démontre aussi que considérer la pensée de Lefebvre peut aider à saisir les phénomènes contemporains de transformation de la sphère urbaine en lieu du consumérisme, valorisé par la dynamique capitaliste (les places ne sont plus publiques, grignotées par

le commerce, les restaurants, les terrasses de café, etc.). Lefebvre avait réfléchi à la portée de l'appropriation des espaces publics par les classes sociales dominantes. Stanek nous incite donc à relire *Critique de la vie quotidienne II* (1961), *Le Droit à la ville* (1968), *La Production de l'espace* (1974) à la lumière des mouvements récents de protestations urbaines ou encore à celle de l'engouement pour de nouvelles pratiques citoyennes de convivialité telles que les jardins communautaires.

Faudra-t-il encore quelques années en France avant que nous puissions prendre à nouveau en considération l'œuvre d'Henri Lefebvre ?

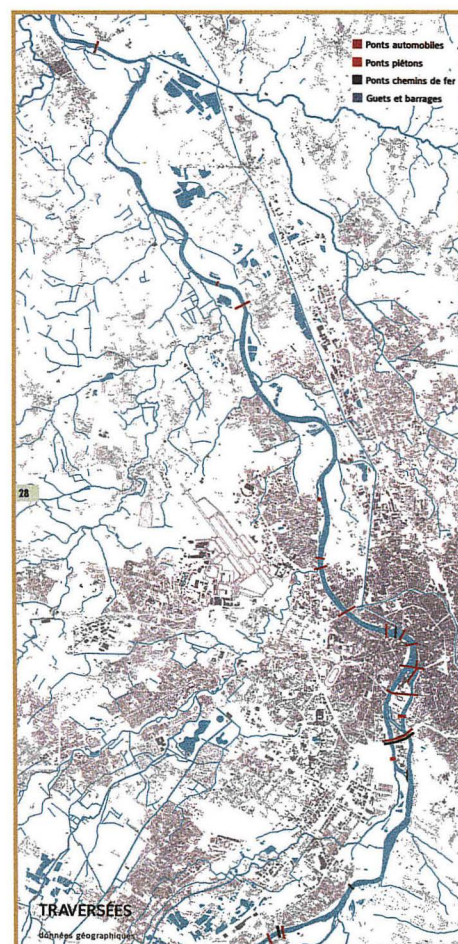
Caroline Maniaque

Lukasz Stanek, *Henri Lefebvre on Space. Architecture, Urban Research, and the Production of Theory*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2011, 369 p., 30 \$.

TOULOUSE TERRITOIRES GARONNE HABITER EN BORD DU FLEUVE

Incontournable en écologie, une pensée des espaces ouverts en termes de systèmes et de continuités n'est pas nouvelle en urbanisme non plus. Frederick Law Olmsted, Jean Claude Nicolas Forestier et moult ceintures vertes l'ont montré, et des dispositifs de continuité font aujourd'hui encore l'objet de recherches¹. Avec le Grenelle 2, la notion de trame passe du champ des figures opératoires à celui des obligations². Aux régions d'établir leur schéma régional de cohérence écologique (SRCE), aux PLU et SCoT de les "prendre en compte". Mais quand les élus se battent pour faire figurer leur commune sur le réseau du TGV, la TVB (trame verte et bleue) progresse à vitesse plus réduite. Pourtant, même forcé par des questions de survie des espèces, même tardif et imparfait (une "prise en compte" génère des impacts très variables), ce mariage du développement territorial et du soin de la biodiversité, peut être une bonne chose. Certaines municipalités, engagées avant l'émergence de la TVB dans des actions concrètes de préservation de zones humides ou d'activités agricoles, l'ont compris. Au plan du paysage, ce mariage arrive à un moment opportun où les chantiers de grands parcs publics s'ouvrent dans les périphéries métropolitaines où tant les enjeux sociaux que les opportunités paysagères restent forts. Mais développer une connaissance naturaliste argumentée en l'absence de financement pour commander les expertises appropriées n'est pas le seul obstacle qui se présente aux communes.

Celles-ci doivent aussi œuvrer à la multifonctionnalité des corridors et des "cœurs de nature" établis dans leur TVB, afin qu'ils répondent à des besoins de nature, de "sociabilité diffuse" pour reprendre les termes de Denis Delbaere³, de mobilité douce, et d'une monumentalité alternative à celle proposée par le centre-ville historique : c'est-à-dire s'engager dans un projet de territoire. Au plan des usages de l'espace ouvert, la ville de Stockholm fournit depuis plusieurs années un éclairage innovant, expérimenté



Carte des ponts traversant la Garonne de Portet-sur-Garonne, au sud, à Grenade, au nord, en passant par Toulouse. © DR.

par plusieurs communes de l'Ouest de la France notamment. Les sociotopes des chercheurs Alexander Stahle et Anders Sandberg⁴ fondent une analyse cartographique de ces espaces en croisant le regard professionnel avec celui de l'habitant. Superposée à celle des biotopes, elle aide la planification urbaine à associer plus finement densification de la ville et aménités de sa structure verte. Dans le TTG ou "Toulouse territoires Garonne", la trame verte et bleue ne fait qu'une brève apparition pour signaler une